

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclesiastique de
Saint-Boniface.

Imprimerie: ADOLPHE, O.M.I. Arch. S' Boniface, MANITOBA

Pour les abonnements, s'adresser au Gérant { LES CLOCHES de Saint-Boniface:
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur { Manitoba, Canada. }
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE
de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, WINNIPEG

MAISON FONDÉE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltee

330 RUE MAIN, WINNIPEG

Vins Blancs
Et Rouges

Le nouveau tarif Franco-Canadien nous permet d'importer de bons vins français, garantis absolument naturels et purs, à des prix très modérés, en barriques de 25 et 50 gallons. Ces vins sont importés directement par nous des meilleurs vignobles.— Assortiment considérable de Claret, Bourgogne, Sauternes, Chianti, Vins du Rhin, Vins d'Espagne, Vins d'Italie, Vins Canadiens, etc.

Catalogue gratis sur demande.

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :. TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

CHEZ EATON

Le Magasin
DES HOMMES

De Nouvelles Marchandises de Printemps
Remplissent le Département 3



Nous offrons aux hommes le service que le premier magasin d'habits de Winnipeg doit leur offrir. Nouvelles marchandises et rien que du nouveau, quand la saison nous avertit que les vêtements d'hiver ne seront plus de mise dans quelques semaines. Donc, si vous avez besoin d'un nouvel habit, faites maintenant votre choix dans un assortiment où il n'y a que des habits de printemps.

Si vous désirez un très bel habit, essayez l'un de ceux faits sur le modèle des élégantes coupes américaines de \$25.00 à \$35.00, ou le modèle Eaton, de \$18.00 à \$22.00. Aucune faute de coupe dans les deux modèles. Peu de tailleurs peuvent rivaliser avec ces coupes et cette facture. Les plus beaux choix en-lainages anglais.

Nous avons un assortiment de qualités moins dispendieuses et nous attirons l'attention sur le fait que la coupe et la facture de chaque habit sont parfaites. Notre magasin achète dans des conditions et des qualités exceptionnelles : c'est pourquoi nous n'hésitons pas à garantir une pleine satisfaction. Vous pouvez acheter de confiance chez Eaton ce que vous y voyez. La réalité correspond à l'apparence.

HABITS D'EATON pour les jeunes gens de 34 à 38, à \$12.50. Double coupe—rangée de boutons simple et élégante, longs revers avec des lignes et fait de telle manière que ces habits ne perdront pas leur force. La couleur est noir-brun avec de légères rainures. Un habit extrêmement bien fait. Habit d'Eaton, de drap anglais importé, à \$15.00. Noir-brun avec fines rainures vertes et rouges. Un nouveau et très élégant modèle. Les doublures sont d'un choix de première qualité. Les pantalons ont des gances pour ceinture et sous-pied. Grandeur, de 35 à 44. Cet habit est de nature à rendre grand service, et à donner beaucoup de satisfaction. Remarquez ce nouvel habit au prix de Eaton. Fabriqué avec du drap de laine importé avec une apparence grise-poivre et sel. Coupe à deux rangées de boutons. Epaulettes taillées de manière à donner à l'habit une apparence magnifique. La facture et le modèle de cet habit lui donnent un haut degré de distinction. Les pantalons sont larges et ont des gances pour ceinture et sous-pied. Grandeur de 35 à 44. Au premier étage-Hargrave.

THE **T. EATON CO** LIMITED

ANNONCES

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent à preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	London Lancashire	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarantee & Acc. Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Land Syndicate Ltd
Mercantile Fire Ins. Co.	(Life Department)	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.		[Limited]
Pacific Coast Fire Ins. Co.		

TELEPHONES :

Jour, Main	} 5004 5005 5006	Nuit, Fort Rouge	} 1388 187 7523		
				"	Main.
				"	Main.

Demandez-nous nos listes de propriétés de St. Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL établi en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.
 Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses,
 Ecoles et Maisons privées.
 Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie
 l'Industrielle et contre les accidents.
 Argent à prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: BLOC BULMAN, RUE BANNATYNE, WINNIPEG

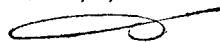
NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA.

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

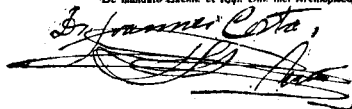
TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspicione
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis.




De mandato Secret. et Episc. Dat. meo Archiepiscopi

Thomas Costa


VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincrant que nous méritons

VOTRE CONFIANCE.

ANNONCES

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT

WINNIPEG.

vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygieniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.,
Telephone 529.

46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 4ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

Henri CUSSON

AGENT D'ASSURANCE

ASSURANCE

ARGENT A PRETER

Représentant les Compagnies

POUR LE FEU—"Royal Exchange Assurance," de Londres, Angleterre, incorporée en 1720. ACTIF :—\$30,000,000.00. Déjà payé pour pertes :
\$230,000,000.00.

"London Assurance Corporation," de Londres, Angleterre, incorporée en 1720 ACTIF :—\$23,000,000.00.

CONTRE LES ACCIDENTS, Maladies, Responsabilités et Automobiles—"Ocean Accident and Guarantee Corporation," de Londres, Angleterre. "General Accident Assurance Company of Canada.

SUR LA VIE—"The Great West Life Assurance Company.

Bureau : 406, rue du Collège,
St-Boniface, Man,

Boite de P. 75, St-Boniface, Man,
Tél. Main 2754.

LE DR. PEATMAN DES HOPITAUX DE PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface, - -

Manitoba

Téléphone Main 1677

Antonio LANTHIER

MANCHONNIER

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

(NORWOOD) —

ST-BONIFACE —

MANITOBA

Telephone Main 7258

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. O. BRUNET, Vice-Prés,

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé, Sher. 2328

Tél. Main, 7106, St-Boniface

Tél. privé, Main 6265

J. H. TREMBLAY Co. Ltd

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX

Edifices religieux et publics une spécialité

Bâtisse du Builder's Exchange — —

WINNIPEG

TEL. MAIN 3151 —

BOITE POSTALE 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS, France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN. Phone Main 6402

Autels, Chemins de Croix, Statues, &c.en Marbre, Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre Artificiels Staff Carton Romain, Plâtre. :- :-

References pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à Montréal ; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S. C., à Québec ; Cathédrale de Rimouski ; la Cathédrale de Kingston ; St. Paul, à Toronto ; N.-D. de, à Guelph ; St. Joachim, à Edmonton ; N.-D. des Prairies (Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pur les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton Saint-Edouard, à Montréal, etc.

**DE VILLERS
PIANO**

Fabrication de
premier choix

**DE VILLERS
PIANO**

absolument
garanti

**DE VILLERS
PIANO
ET PIANO AU-
TOMATIQUE**

sont
les meilleurs

Tél. Main 3823 B. de P. 2113

**De Villers
Piano**

Maison Canadienne-Française

Achetez un piano DE VILLERS et vous aurez la plus grande valeur pour votre argent. Grand choix de pianos neufs et d'occasions. Pianos accordés et réparés par des experts.

SALLE DE VENTES :

269 Avenue York. Winnipeg Man.

Agents Canadiens-Français demandés pour villes et villages
MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. XI

15 MARS 1912

No. 6

SOMMAIRE—La question des écoles du Keewatin—La législation du mariage—Une parole historique—Chez les Esquimaux—Les noirs aux Etats-Unis—Convention des Canadiens-français du Manitoba—Pétition en faveur des écoles séparées—La Convention de Duck Lake—Une traine et cinq bons chiens—La colonisation au Manitoba—Ding ! Dang ! Dong !—
R. I. P.

LA QUESTION DES ECOLES DU KEEWATIN.

Au moment où nous mettons sous presse, le bill agrandissant les frontières du Manitoba en lui annexant une partie du Keewatin, a été voté en deuxième lecture par le Parlement du Canada, et, selon toutes les probabilités, il aura été voté en troisième lorsque ces lignes seront publiées. Les droits naturels et constitutionnels de la minorité du territoire annexé sont sacrifiés. Cinq députés catholiques et canadiens-français ont eu seuls le courage de mettre la justice avant le parti dans cette grave question, qui touche au principe même de la Constitution du pays. Leurs noms méritent d'être portés à l'ordre du jour. Ces députés courageux sont MM. P.-E. Lamarche, (Nicolet), E. Paquet, (L'Islet), A. Sévigny, (Dorchester), J.-P. Guilbault, (Joliette), et A. Bellemare, (Maskinongé).

Nous regrettons d'être obligé, dans l'intérêt de la vérité, de contredire de graves affirmations de l'honorable M. F.-D. Monk, qui fut longtemps l'un des champions des droits et des revendications de la minorité. Quoiqu'en dise l'honorable ministre, la question des écoles du Manitoba n'a jamais été définitivement réglée pour la bonne raison que justice n'a jamais été rendue et que les droits constitutionnels, dont nous avons été indignement dépouillés en 1890, — droits reconnus par le plus haut tribunal de l'Empire. —, n'ont pas été rétablis par le prétendu règlement final Laurier-Greenway de 1896, règlement sur lequel notre contradicteur appuie ses affirmations. La minorité lésée, qui a droit au chapitre dans cette question où elle partie et victime, n'a pas été consultée lors de cet arrangement et elle ne l'a jamais accepté. Selon la direction de l'encyclique AFFARI VOS, elle en a tiré le meilleur parti possible, tout en réservant tous ses droits et en main-

tenant ses justes revendications. Personne n'ignore que cet arrangement contraint les Catholiques de Winnipeg et de Brandon à payer double taxe, pour ne pas parler des difficultés de toutes sortes qui n'ont cessé de se produire dans diverses localités, difficultés qui ne font que se multiplier et s'envenimer. Pour n'en citer qu'un exemple, qu'on se rappelle le retentissant procès des contribuables canadiens-français de Union Point contre les commissaires anglais qui s'obstinaient, et s'obstinent encore en dépit des décisions des tribunaux, à refuser un instituteur ou une institutrice capable d'enseigner le français à leurs enfants, bien qu'ils soient plus que le nombre exigé par l'arrangement. Et là où les petits Canadiens français ne sont que neuf à l'école, n'y eût-il qu'un dixième élève d'une autre langue, ils sont, en vertu du même règlement, privés du droit d'avoir un mot de français. Quant à l'atmosphère de l'école, pas n'est besoin de rappeler qu'elle doit être absolument neutre. La demi heure facultative de catéchisme après la classe ne saurait remédier à ce vice essentiel du règlement. D'où l'on saisit la portée de ces paroles de l'encyclique précitée: *C'est beaucoup plus que les Catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander. . . . La loi que l'on a faite, dans un but de réparation, est defectueuse, imparfaite, insuffisante.*

Ce n'est pas la première fois que des politiciens intéressés essaient de faire croire que la question scolaire manitobaine est réglée. Sir Wilfrid Laurier, en particulier, l'a maintes fois répété. La preuve la plus frappante que cette affirmation est tout à fait gratuite, c'est peut-être le fait que la question est plus vivante que jamais. Qu'on réfléchisse un instant à la signification du malaise qui agite présentement le pays. Est-ce qu'une question réglée ou enterrée a le don de passionner et d'émouvoir ainsi l'opinion publique ?

* * *

Si cette affirmation de l'honorable M. Monk est dénuée de fondement, sa négation des droits constitutionnels de la minorité du Keewatin à des écoles séparées nous étonne davantage et nous fait encore plus mal au cœur. Depuis quand le non-exercice d'un droit constitutionnel le périmet-il ? Comme l'a fort bien fait remarquer le jeune et vaillant député de Nicolet, M. Lamarche, "l'absence du conseil refusé au commissaire et la non-existence d'écoles séparées dans le Keewatin ne peuvent être invoquées précisément par ceux qui sont cause que ni l'un ni les autres n'existent." Mgr Charlebois, l'évêque missionnaire du Keewatin, n'a cessé, depuis près de deux ans, de réclamer l'organisation du conseil du commissaire et l'établissement d'écoles séparées officielles. La dernière requête a été reçue à Ottawa le 1er décembre dernier et depuis un avertissement solennel, à l'effet que la minorité du Keewatin ne pouvait consentir à entrer dans la province du Mani-

toba sans la garantie expresse que ses droits scolaires seraient sauvegardés, revêtu de la signature de l'évêque et d'une soixantaine d'autres intéressés, a été adressé au gouvernement et au parlement du Canada.

Qu'a-t-on fait de ces pressantes et justes réclamations ? On les a ignorées à dessein, avec la même arrière-pensée que le gouvernement précédent, pour tâcher de désarmer aussi complètement que possible les Catholiques du Keewatin avant de les faire passer sous le joug du système scolaire manitobain. Est-ce just ? Est-ce digne ?

Grâce à Dieu, le droit ne meurt pas. Les politiciens peuvent le dédaigner dans un moment où ils croient leur puissance bien établie sur la docilité d'une majorité servile, mais tôt ou tard, et plutôt tôt que tard, le droit méconnu se redresse contre eux et les précipite des postes honorables où la confiance populaire les avait placés. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice et dont la vie se consume à sa défense et à sa revendication.

En terminant, nous ne pouvons que déplorer la nouvelle brèche pratiquée dans le mur de la Constitution canadienne devenue impuissante à protéger les droits sacrés des minorités. Il ne faut cependant pas désespérer de l'avenir. Les défaites elles-mêmes doivent nous servir de leçons. Puisse celle-ci faire enfin toucher du doigt à notre peuple le mal profond qui le ronge et qui paralyse nos hommes publics : *L'esprit de parti*. Unissons nous et nous serons forts.

LA LEGISLATION DU MARIAGE.

Je viens de lire un certain nombre d'articles publiés par des journaux anglo-protestants sur la législation des mariages. Jamais peut-être je n'ai ressenti plus vivement le danger que courent les catholiques qui ne lisent que des articles publiés par ces feuilles. Sournoisement on bat en brèche les croyances de l'Église et on expose d'une façon déloyale ses lois les plus saintes.

Je n'entreprendrai pas de relever toutes les faussetés accumulées autour des deux mots *Église et Etat* depuis quelques jours. Me sera-t-il toutefois permis de dire un mot des relations du pouvoir religieux et du pouvoir civil au sujet de la législation du mariage.

L'Église est le royaume visible de Dieu sur la terre. C'est le Christ Jésus qui l'a fondée. C'est de lui qu'elle a reçu sa forme organique et sa constitution divine. L'incomparable organisation de sa hiérarchie et la majesté surhumaine du régime qui lui communique le mouvement et la vie en ont fait une société qui sollicite l'attention de tous les hommes, même de ceux qui ne veulent pas admettre l'indépendance de ses droits et l'étendue de ses pouvoirs sacrés.

D'autre part, suivant le plan original de la constitution du genre humain, l'homme ne vit point isolé sur la terre. Il a des rapports né-

cessaires avec les autres hommes. Il sent dans ses entrailles l'amour de la société, le besoin de l'association avec son semblable. " La nature, disait Léon XIII, ou, plus exactement, Dieu, l'auteur de la nature, veut que les hommes vivent en société civile; ce que démontrent avec évidence et la faculté du langage et les nombreux besoins innés de notre âme et les choses nécessaires, en grand nombre et de grande importance, que les hommes isolés ne peuvent se procurer, mais qu'ils obtiennent en s'unissant et en s'associant à d'autres."

Ces deux sociétés doivent vivre en harmonie; elles coexistent sur le même territoire; parfois elles dirigent les mêmes hommes. L'entente serait bien facile si l'on ne demandait pas toujours tous les sacrifices à l'Eglise, en faisant appel à la tolérance et à l'esprit de conciliation, que les Etats modernes sont ardents à prêcher, parce qu'ils en retirent tous les profits.

Il est pourtant des principes très simples que l'on pourrait invoquer pour démontrer que chaque société a sa sphère propre " dans laquelle elle se meut et exerce son action."

" Ainsi, dit Léon XIII, tout ce qui dans les choses humaines est sacré à un titre quelconque, tout ce qui touche au salut des âmes et au culte de Dieu, soit par sa nature, soit par rapport à son but, tout cela est du ressort de l'autorité de l'Eglise.

" Quant aux autres choses qu'embrasse l'ordre civil et politique, il est juste qu'elles soient soumises à l'autorité civile, puisque Jésus-Christ a commandé de rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu."

Or le mariage, étant un des sept sacrements, est une chose spirituelle qui est soumise à la juridiction de l'Eglise. Ecoutez encore ici l'admirable enseignement de Léon XIII: " Notre Seigneur Jésus-Christ a élevé le mariage à la dignité de sacrement, et le mariage, c'est le contrat lui-même, s'il est fait selon le droit."

Puisque le sacrement est inséparable du contrat, et qu'il n'est qu'une seule et même chose avec lui, le pouvoir séculier ne peut statuer sur le contrat, sans statuer sur le sacrement lui-même. S'il prétendait juger de la valeur du contrat, il jugerait de la valeur du sacrement. Et pourtant l'Eglise est la suprême et unique dispensatrice des biens spirituels.

Abbé PHILIPPE PERRIER.

— Le Collège de Saint-Boniface possède cette année parmi ses professeurs un géographe émérite dans la personne de M. Paul Thieme. M. Thieme est l'auteur d'une carte de l'Europe qui n'a peut-être son égale nulle part. Des témoignages de haute valeur lui ont été décernés. M. Thieme possède aussi bien l'anglais que le français. On peut s'adresser à lui pour informations ou pour acquisition de cartes géographiques en lui écrivant au Collège.

UNE PAROLE HISTORIQUE.

Le comte de Mun, commentant il y a quelques mois dans *Le Gaulois* l'impasse à laquelle M. Briand avait été acculé par sa politique de séparation de l'Église et de l'État, rappelait une parole célèbre du cardinal Pie. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute d'espace, que les deux alinéas suivants de cet article de haute inspiration chrétienne :

“ Depuis deux mille ans, voici la grande ressource des maîtres du pouvoir. Quand ils ont livré le Christ aux bourreaux, ils font un discours pour lui conseiller la soumission, et à eux la modération : et puis, ils se lavent les mains, pendant que les sectaires crient : *Tolle ! Crucifige !* Mais l'histoire n'accepte pas ces nettooyages.

“ Les hommes de mon temps ont gardé le souvenir de la foudroyante apostrophe de Mgr Pie, après le guet-apens de Castelfidardo, permis par Napoléon III : “ Lavé-toi les mains Pilate ! et, chaque jour, dans dix huit siècles, les chrétiens rediront encore que le Christ a souffert sous Ponce Pilate.”

CHEZ LES ESQUIMAUX.

S. G. Mgr G. Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du McKenzie, au cours d'une lettre du 27 novembre dernier à S. G. Mgr l'Archevêque, écrit ce qui suit :

“ J'ai envoyé le jeune P. Rouvier visiter une tribu d'Esquimaux qui n'a pas encore eu de relation avec les Blancs ni même avec mes Sauvages. Elle vagabonde à l'est du grand Lac de l'Ours. Le Père va essayer de les amadouer. Il est parti en juillet. J'attends de ses nouvelles en février et je le verrai en juillet. Il est tout seul. Que le bon Dieu bénisse son dévouement ! ”

LES NOTRES AUX ETATS-UNIS.

Dans sa revue des événements de l'année 1911, *L'Opinion Publique*, de Worcester, rappelle les faits suivants :

“ M. Pothier a été réélu gouverneur du Rhode-Island pour la troisième fois. M. Hugo A. Dubuque, de Fall River, a été nommé juge à la Cour supérieure du Massachussetts; M. Raphaël Daigneault a été élu maire de Woonsocket; M. Rattey a été élu maire de Central Falls; M. J.-B. N. Soullière a été élu échevin à Worcester; M. Frank Larivière a été élu maire de Chicopee, et plusieurs autres de nos compatriotes ont été l'objet d'honneurs divers.

“ Notre grande société nationale, *l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique* a doublé sans avarie le “ cap de Providence.” Un nouveau bureau de direction lui a été donné et son avenir a cessé de susciter des inquiétudes.”

CONVENTION DES CANADIENS FRANÇAIS DU MANITOBA.

La Section manitobaine de la *Société du Parler français au Canada* convoque, pour le 20 du courant, au lendemain de la fête de Monseigneur, une Convention des Canadiens français du Manitoba en vue d'assurer le succès de la coopération de la population de langue française de cette province à l'important Congrès qui sera tenu à Québec du 24 au 30 juin prochain. Cette Convention aura lieu au Collège de Saint-Boniface. La première séance commencera à 9½ h. A. M. et la seconde à 2½ h. P. M.

Tous les citoyens de langue française de la province sont cordialement invités. Messieurs les Curés, présents à Saint-Boniface pour la fête de Monseigneur, y assisteront. S. G. Mgr l'Archevêque et S. G. Mgr l'Evêque de Régina l'honoreront de leur présence et y prononceront des discours.

Nous aimerions que chaque paroisse de langue française fût représentée par au moins deux délégués, particulièrement par ceux qui ont l'intention d'aller à Québec.

D'autres questions importantes, comme celles du monument de La Vérendrye, de la situation juridique du français, des écoles bilingues, de l'union des Catholiques, etc. seront aussi traitées à cette réunion plénière des nôtres au Manitoba. Des conférenciers exposeront brièvement les questions au programme et chacun sera ensuite invité à les discuter librement.

Les circonstances difficiles, que nous traversons, nous font un devoir de nous entendre et de nous concerter pour une action commune.

* * *

La lettre suivante du distingué président de la *Société du Parler français au Canada* au secrétaire de la Section manitobaine sera lue avec plaisir et intérêt par ceux qui prendront part à la Convention et aussi par ceux qui, dans la province, se dévouent pour aider le Congrès de Québec et lui recruter des adhérents.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 28 FÉVRIER 1912.

CHER ABBÉ,

D'une plume très pressée, je vous envoie mes félicitations et mes remerciements pour l'excellent travail que vous faites en faveur de notre *doux parler* et du Congrès où l'on s'apprête à le glorifier. Je bénis les bons ouvriers du Manitoba et je les prie de croire que nous sommes bien touchés de leur patriotisme éclairé et pratique.

Bien à vous en N.-S.

† P.-E. Roy, Ev. d'El.

* * *

Nous croyons utile de rappeler le programme des fêtes de Monseigneur publié dans notre précédente livraison. Le 18 mars, lundi soir, séance dramatique et musicale au Collège; le lendemain, mardi, messe pontificale à la Cathédrale à 9½ h., à midi, banquet du clergé à l'Archevêché, et, le soir, séance dramatique et musicale à l'Académie Sainte-Marie, à Winnipeg.

Mercredi, le 20, Convention au Collège! Que tous ceux qui le peuvent se fassent un devoir d'y assister!

LA PETITION EN FAVEUR DES ECOLES SEPARÉES.

Nul ne niera aux Catholiques le droit de pétitionner dans tout le pays en faveur du maintien de la constitution et des écoles séparées dans le Keewatin. C'est le propre des hommes libres de réclamer leurs droits. C'est aussi le seul moyen d'obtenir justice. La pétition, qu'on va lire et qui est déjà recouverte de plusieurs milliers de signatures, ne saurait qu'aider le bon vouloir de ceux qui nous sont favorables et forcer nos adversaires à nous rendre justice. L'attitude de certains journaux de la Province de Québec et d'ailleurs, relative à cette question scolaire du Keewatin, est indigne de Catholiques convaincus et révèle le degré de plat servilisme auquel l'esprit de parti a réduit un trop grand nombre des nôtres. C'est simplement ignoble!

A L'HONORABLE PRÉSIDENT

ET AUX HONORABLES MEMBRES DU SÉNAT.

A L'HONORABLE PRÉSIDENT DES COMMUNES

ET AUX HONORABLES MINISTRES ET DÉPUTÉS À OTTAWA.

L'humble requête des Soussignés,

Electeurs de la Province

de

expose respectueusement: —

1o Qu'une loi a été soumise au Parlement du Canada à l'effet d'annexer une partie des Territoires du Nord-Ouest (Keewatin) à la province du Manitoba.

2o Que les Catholiques tout comme les Protestants ont droit, de par la loi qui régit ces territoires, à des écoles séparées confessionnelles, garantissant à la minorité catholique ou protestante des écoles de son choix, avec droit à sa part proportionnelle des subsides ou octrois législatifs, municipaux ou autres et à n'être taxée que pour le soutien de telles écoles catholiques ou protestantes suivant le cas.

3o Que dans la Province du Manitoba, à laquelle une partie de

ces territoires doit être annexée par la loi projetée, la minorité catholique depuis 1890 est injustement privée de ses droits à des écoles séparées, quoique ces droits aient été formellement reconnus par une décision du Conseil Privé, qui ordonnait et ordonne de restituer aux Catholiques du Manitoba les droits scolaires dont ils ont été injustement spoliés.

4o Que dans ces circonstances il est désirable qu'il soit pourvu, dans la loi agrandissant les frontières du Manitoba, à ce que les droits scolaires des Catholiques soient sauvegardés.

C'est pourquoi vos requérants prient le Gouvernement Fédéral et le Parlement du Canada de garantir dans le projet de loi actuel, par des dispositions spéciales, les droits des Catholiques ou Protestants du Manitoba au maintien, soutien, établissement et direction d'écoles séparées confessionnelles, dans les territoires susdits, en conformité avec les croyances religieuses de la minorité catholique ou protestante, ainsi que le droit de telle minorité à sa part proportionnelle des subsides ou autres législatifs, municipaux ou autres et à n'être taxée que pour le soutien de telles écoles catholiques ou protestantes, suivant le cas.

ET VOS REQUÉRANTS NE CESSERONT DE PRIER.

LA CONVENTION DE DUCK LAKE, SASK.

Le cadre étroit de notre revue et l'abondance des matières ne nous permettent pas de donner le compte rendu détaillé de la Convention de Duck Lake, Sask., dont le succès a dépassé toutes les espérances. Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, S. G. Mgr l'Évêque de Saint-Albert ont adressé à nos compatriotes de sympathiques et encourageantes dépêches. S. G. Mgr Mathieu, évêque de Regina, S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, le T. R. P. A. Lacoste, O. M. I., administrateur du diocèse de Prince-Albert, l'honorable A. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, et 450 délégués ont pris part à ces assises qui marquent une étape importante dans le mouvement catholique et français de la province sœur.

Nous ne croyons rien exagérer en mettant la principale partie de ce splendide succès au crédit du *Patriote de l'Ouest*, ce journal, qui a poussé, en pleine prairie, comme nos blés d'or, et qui produit déjà cent pour un en fruits de salut. Sans ce journal, qui a claironné le ralliement et sonné la charge, en réveillant le sentiment patriotique et en façonnant l'opinion, la Saskatchewan n'eût peut-être jamais vu les mémorables journées du 27 et du 28 février dernier. Ce succès nous fait venir l'eau à la bouche et exprimer tout haut le vœu ardent que les Canadiens français du Manitoba aient bientôt un semblable organe

Puisse la Convention de mercredi prochain nous le donner ! Cet acte serait à lui seul un immense geste. Pour cela, il faut que tous et chacun y mettent la main. Cette coopération générale sera le meilleur gage de succès du nouveau journal. L'heure est venue d'élargir le champ de la presse française manitobaine. Les ennemis nous enserrent de toutes parts et il nous faut trouver au plus tôt un moyen efficace de mettre en œuvre toutes nos forces vives.

Très chaleureuses félicitations et des siècles d'existence au vaillant *Patriote de l'Ouest*, qui, avec le très intéressant numéro, contenant le compte rendu de la Convention, — numéro auquel nous renvoyons nos lecteurs — commence sa deuxième année de publication.

UNE TRAINÉ ET CINQ BONS CHIENS.

Le R. P. Thomas, O. M. I., écrit à S. G. Mgr l'Archevêque de Cross Lake, district du Keewatin, en date du 27 novembre dernier :

“ Je dois partir d'ici demain pour continuer mon voyage. J'ai réussi avec peine à trouver quatre chiens et un homme pour marcher devant. Impossible de trouver mieux ici. Je conduirai moi-même la charge. Ces chiens m'ont été prêtés par un Sauvage qui s'est blessé aux pieds récemment. L'attelage n'est pas fameux, mais j'espère que tôt ou tard je pourrai avoir une bonne trainée et cinq bons chiens pour faire ces voyages un peu moins péniblement.

“ Je passerai tout le mois de décembre au Fort Nelson. De là je ferai probablement un voyage plus au nord du côté d'Indian Lake ou de Swan Lake, quelque cent milles plus loin, selon les événements. Je serai de retour à Norway-House probablement vers la mi-janvier. J'irai ensuite passer un mois avec les Catholiques du Grand Rapide.”

LA COLONISATION AU MANITOBA.

Les Cloches, en même temps qu'elles luttent pour les droits de l'Eglise et de l'école, portent un vif intérêt à la colonisation dans tout l'Ouest canadien. La colonisation catholique est un précieux moyen de fortifier les causes sacrées que nous défendons. Nos réclamations seront d'autant plus écoutées que nous les formulerons au nom d'un plus grand nombre de citoyens, dont le vote devient une armée au jour des batailles électorales.

Nous désirons aujourd'hui attirer l'attention sur certains endroits à coloniser dans notre propre province. On se plaint que les agents d'immigration ne favorisent plus assez le Manitoba, envoient les colons au loin et les détournent même de se fixer dans nos paroisses. C'est ainsi que des colons auraient été détournés de se rendre à Laurier, à N.-D. de Miséricorde, *alias* Ile des Chênes, et à d'autres loca-

lités. Si ces faits sont vrais, nos agents catholiques, à qui on les impute, sont certainement à blâmer.

Les colons, venant de France, devraient eux aussi avoir un agent qui s'occuperait spécialement de les diriger et de leur faire connaître les endroits avantageux.

Nous espérons que MM. Thomas Gelley et Joseph Burke, de Winnipeg, et MM. Léon Roy, C.-C. Bernier et C.-F. Beaudry, de Saint-Boniface, veilleront avec un soin spécial à diriger les colons catholiques, particulièrement ceux de langue française, vers les colonies nouvelles et vers nos vieilles paroisses. Messieurs les Curés feraient une œuvre excellente en les renseignant et en leur signalant les terres à vendre dans leur paroisse.

REYKJAVIK, MAN. — JEANNE D'ARC.

Que le premier nom n'effraie personne. C'est un nom islandais qui sera bientôt changé en celui de Jeanne d'Arc. Cette colonie française en formation, où il y a des *homesteads* à prendre, est à trente milles de Sainte-Rose du Lac, Man., dont le curé est M. l'abbé A. Beauguard et le vicaire M. l'abbé L. Rivard. M. Raoul Précourt, Reykjavik, P. O., Man., donnera tous les renseignements désirés sur les *homesteads*. Cette colonie est située sur les bords du lac Manitoba. On s'y rend de Sainte-Rose en une journée. Il y a de la prairie, de la bonne terre, du bois et de l'eau. Qu'on se hâte ! Il y aura bientôt une école et une chapelle. Cette colonie est desservie de Sainte-Rose.

DE LAVAL, MAN.

L'espace nous fait défaut pour faire connaître avec détails une nouvelle paroisse française qui se fonde avec une grande rapidité non loin de Saint-Laurent. M. l'abbé O. Corbeil, missionnaire résident, donnera des informations à ceux qui lui en demanderont. Adressez à Fisher Branch, Man., en attendant l'établissement prochain d'un nouveau bureau de poste qui portera le nom de la nouvelle paroisse. De Laval. Il y a de magnifiques *homesteads* à prendre. Qu'on se hâte !

DING ! DANG ! DONG !

— Nos très sincères remerciements à tous les défenseurs des droits constitutionnels de la minorité catholique du Keewatin. Parmi les journaux, nous remercions particulièrement *Le Devoir*, de Montréal, et *l'Action Sociale*, de Québec. Cordial merci à la vaillante *Association de la Jeunesse Catholique* et à toutes les Sociétés et Liges, qui font signer des requêtes par tout le Canada. Ces milliers de signatures ainsi recueillies sont autant de protestations contre l'iniquité qu'on est en train de consommer. Dans les pays constitutionnels, une saine

et vigoureuse agitation est le gage du salut. *De l'agitation*, disait le grand O'Connell, *encore de l'agitation et toujours de l'agitation*. C'était toute sa politique. Elle lui a mérité le titre glorieux de libérateur de son pays.

— S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin, est venu à Saint-Boniface le 5 mars et en est reparti le 7 pour retourner au Pas. Sa Grandeur venait d'assister à la Convention de Duck Lake.

— Le R. P. A. Lacombe, O. M. I., a célébré le 85^e anniversaire de sa naissance le 28 février. Le vénérable octogénaire est dans l'Ouest depuis 1852. *Ad multos annos!*

— Le 17 février dernier, les RR. PP. H. Leduc et C. Tissier, O. M. I., ont célébré à Edmonton le cinquantenaire de leur oblation. S. G. Mgr E. Grouard, O. M. I., un autre vétéran des missions de l'Ouest, arrivé la veille de Montréal, présida cette fête. *Le Courrier de l'Ouest* du 22 février en a publié un intéressant compte rendu et résumé la carrière si longue et si méritoire des deux missionnaires, à qui nous offrons nos meilleurs vœux et nos cordiales félicitations. *Ad multos annos!*

— Le R. P. A.-G. Morice, O. M. I., donne actuellement des cours d'anthropologie à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon. Ces cours ont un brillant succès et toute la presse anglaise de l'Ouest en a fait de magnifiques éloges.

— Le 13 février, M. l'abbé A. Beauregard, curé de Sainte Rose, a présidé une cérémonie de profession religieuse au noviciat des Sœurs de N.-D. des Missions. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé J.-E. Derome, de Dauphin.

— Le *Canadian Courier*, du 6 janvier, journal anglais de l'Ontario, a publié sur notre langue au Canada un article intéressant et bien pensé, qui a fait le tour de la presse française. Nous en détachons quelques phrases: "Aucun Anglais éminent qui vient ici ne se croit instruit s'il ne parle pas le français. . . Il arrive qu'ils (les Anglais) se servent de leur majorité pour ostraciser, pour mettre au pilori et marquer du fer de l'infériorité et de la trahison, la langue d'une partie loyale, patriotique et amicale de notre peuple qui travaille avec nous à faire une grande nation avec la bonne foi la meilleure et la plus entière. . . Lorsque nous attaquons la langue française, nous ne sommes pas sur la défensive, mais nous nous faisons persécuteurs."

— Dans la politique, inséparable des lois de la morale et des devoirs religieux, on doit toujours et en premier chef se préoccuper de servir le plus efficacement possible les intérêts du catholicisme. — LÉON XIII, *Sapientia christiana*.

— Il faut dire rudement et franchement mal du mal, et blâmer les choses blâmables. Il faut sans doute observer, en blâmant, d'épargner le plus que vous pourrez la personne en laquelle il est. J'excepte, en-

tre tous, les ennemis déclarés de Dieu et de son Eglise; car ceux-là, il les faut décrier tant qu'on peut. C'est charité de crier au loup quand il est entre les brebis. — S. FRANÇOIS DE SALES.

— M. Denys Cochin, député catholique, a été élu membre de l'Académie française.

— Le 28 février les élèves du couvent de Sainte-Anne ont donné une séance en l'honneur de leur nouveau curé, M. l'abbé W. Jubinville, continuant ainsi la tradition toujours si fidèlement observée sous le règne du vénéré et regretté M. L.-R. Giroux. S. G. Mgr l'Archevêque et plusieurs prêtres y assistaient. *Le Manitoba* a publié le 6 mars un compte rendu de la fête. Nous y renvoyons nos lecteurs. Comme toujours les jeunes filles et les petits garçons de Sainte-Anne ont remporté un brillant succès.

— Nos compatriotes de l'Alberta ont tenu le 10 mars une assemblée plénière à Edmonton pour s'organiser définitivement à prendre part au Congrès de Québec.

— Nous apprenons avec un vif regret que l'église de Saint-Maurice vient d'être consumée par le feu. Toutes nos sympathies au digne curé, M. l'abbé N. Poirier, et à ses paroissiens.

— Mercredi, le 13 du courant, a eu lieu à Winnipeg une immense assemblée de protestation des laïques catholiques de la province contre le bill annexant le Keewatin sans clause garantissant les écoles séparées et contre l'affirmation qui veut faire croire que la question scolaire manitobaine est réglée. Canadiens français, Irlandais, Allemands, Polonais, Ruthènes, etc., ont voté unanimement d'énergiques protestations.

— La protestation adressée au Saint-Père, que nous avons publiée dans notre dernier numéro en même temps que la réponse de Sa Sainteté, porte 17 150 signatures canadiennes françaises.

— Force nous est de remettre au prochain numéro le compte rendu de la visite pastorale à Saint-Georges et au Fort Alexandre.

R. I. P.

— M. l'abbé Pierre Rousseau, S. S., décédé à Montréal. Le défunt laisse une histoire de M. de Maisonneuve et il consacrait ses loisirs à écrire une histoire de Montréal. Il touchait à ses 85 ans.

— R. P. Louis Babel, O. M. I., vénérable missionnaire indien du Saguenay et du lac Saint-Jean, décédé à la Pointe-Bleue, diocèse de Chicoutimi.

— M. Théodule Bernard, père de S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe et de M. le chanoine Bernard, curé de Sorel, décédé à Belœil.

— Dame F.-X. Fontaine, décédée à Sainte-Elisabeth, Man.

— M. Pierre Couture, sr, décédé à Saint-Boniface.

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre bonne réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie, Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc. **Phone 1901**

ASHDOWN, *Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg*

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.*

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

Bolte de Poste
No. 50

Ornements d'Eglise
VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER.

IMPORTATION DIRECTE
DE FRANCE

Chasublerie, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux et Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Bénitiers, Encensoirs, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas

ANNONCES

Téléphone 1364

B. de Poste 94

LePage Lumber Co.

COIN DE L'AVE PROVENCHER ET DE LA RUE THIBAUT
SAINT-BONIFACE, MAN.

Marchands de Bois de construction en gros et en détail.
Toutes espèces de boiseries fines, chas-is et portes de toutes
sortes. Bois de corde, charbon dur et mou, etc.

Cour et Bureau : 239 Ave. Provencher, St-Boniface.

O. W. REIF

DECORATEUR D'EGLISES

840 AVENUE ST. JOHN,

WINNIPEG, MAN.

Permettez-moi de donner un cachet de beauté à votre église. Tout ce que
vous pouvez désirer en fait de peinture et de décorations.

REFERENCES—Rév. Père Supérieur, Eglise du St-Esprit, Winnipeg, Man.

Rév. Père Supérieur, Eglise St Joseph, Winnipeg, Man.

Le seul artiste de l'Ouest canadien qui fait une spécialité de la décoration
des églises.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.

Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,

Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

— (-o) —

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTIEMENT EXECUTES

ANNONCES

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERIS

Viandes fraîches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épiceries

BOUTIQUES :

A St Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

GROS PROFITS POUR AGENTS

Nos Agents font de gros profits, quelques-uns \$5,000 par an, d'autres plus, en vendant le fameux OXYDONOR. C'est la plus merveilleuse découverte du siècle pour Maux Maladies et Débilité Générale, etc.

Nous avons des milliers de certificats de guérison en notre possession. Chaque famille a besoin d'un OXYDONOR et la vente d'un amène la vente de plusieurs autres.

Nous demandons dans votre localité un Agent qui se procure d'un OXYDONOR, afin de le vendre à ses pratiques. Gros profits pour ceux qui savent s'y intéresser. Ecrivez aujourd'hui pour demander nos conditions.

Dr. H. SANCHE & Cie. 387 rue Ste. Catherine Ouest, Montréal, Canada.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes, Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la maille remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE FRANÇAISE

Départ tous les jeudis à 10 h. A. M. de New-York pour Havre-Paris (France)

LA BRETAGNE.....	21 Mars	LA SAVOIE	4 Avril
CHICAGO (suppl.).....	23 Mars	LA PROVENCE	11 Avril
LA TOURAINE.....	28 Mars	LA TOURAINE	18 Avril
ROCA AMBEAU (suppl.) ..	30 Mars	LA SAVOIE.....	25 Avril

Pour informations s'adresser :

362 et 667, Rue Main

ALLOWAY & CHAMPION,

WINNIPEG Représentants, ou à tout agent de Cies de Chemins de fer

ANNONCES

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISÉ \$4,000,000
CAPITAL (entièrement payé) \$2,500,000
FONDS DE RÉSERVE \$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargnes sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT PRO TEMP.
ST-BONIFACE, MAN.

LORGNONS, LUNETTES ET OBJETS D'OPTIQUES DE
TOUTES SORTES

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

— SPÉCIALITÉ POUR LES YEUX D'ENFANTS —

NOUS PARLONS FRANÇAIS

A. CUSSON, Président et Gerant General
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande.

Téléphone 2625

Boite de Poste 20

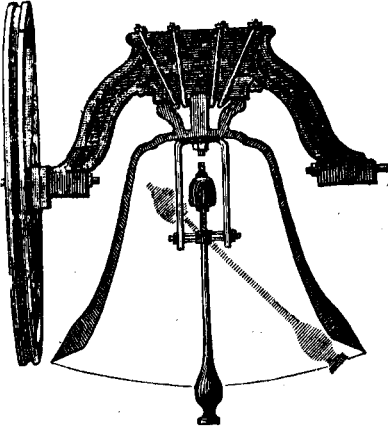
Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES

C. et F. PACCARD

A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)



Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Nouvelle sonnerie à battant rétro-lancé, breveté en France et à l'étranger, supprimant toute peine au sonneur et tout ébranlement aux beffrois.

MEDAILLÉ D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Agence au Manitoba: VANPOULLE FRERES,
96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

ORNEMENTS D'EGLISE

J. E. CARREAU

Successeur de C. LANCTOT

16, rue Notre Dame ouest, MONTREAL

Importateur de

BRONZES, ORFEVRES, ORNEMENTS,
MERINOS, VETEMENTS ECCLESIASTIQUES, Etc.

Ateliers spéciaux pour la fabrication de Statues peinturées, Chemins de Croix en peinture sur toile, Chemin de Croix en relief, Drapeaux, Bannières, Décorations pour Sociétés.

Vins de messes approuvés par les autorités ecclésiastiques, Taragone, Sicile, Massaula, Sauternes, Muscatel et Clarets.

Huile de table, Huile d'Olive de Nice, brûlant huit jours, hautement recommandée et étant aussi en usage pour le clergé et les communautés religieuses du Canada. Nous vendons notre Huile avec le privilège de la retourner à nos dépens, si elle ne donne pas satisfaction. Bouquets et Fleurs, Lustres en cristaux, Photographies de Statues, etc., et liste des prix envoyées sur demande. Braises-Encens Encens Arabie, Dominical. Nous avons toujours en mains un assortiment très varié d'objets pour missions à des prix très avantageux.

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITEE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

ALBERT VERMONET, Directeur Artistique

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

d'Eglise et d'Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

Téléphone de Jour
Main 7738

Téléphone de Nuit
Main 6159

P. COUTU

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES

EMBAUMEUR DIPLOMÉ

64, Avenue Provencher - ST-BONIFACE (Man.)

Nous allons chez

Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE.

MANITOBA

Le Pays où abondent les Avantages

Quelques-uns des grands avantages qu'offre la Province de Manitoba et qui doivent déterminer à venir s'y fixer toute personne qui cherche à améliorer sa position.

AU CULTIVATEUR

Un sol fertile et des conditions de climat qui ont donné au Manitoba par le monde entier, le renom d'être le pays d'origine du Blé No. 1, Dur.

AUX FILS DE SES CULTIVATEURS

Le Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole qui n'est inférieur à aucun autre sur le continent américain.

A L'OUVRIER ET AU JOURNALIER

Des industries florissantes, dans des villes se développant avec rapidité, garantissent une large rémunération du travail de toute description, pour celui de l'expert comme pour celui du manœuvre.

A CEUX QUI CHERCHENT DES PLACEMENTS

Abondance de force hydro-électrique à des bas prix pour manufactures et autres fins. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport en rapport avec les besoins. Des villes récentes qui se développent avec rapidité. L'intelligence, le capital et l'énergie trouvent ici des occasions et des rapports qui ne peuvent être égalés nulle part ailleurs et qui dépassent toute attente.

Nous vous invitons tous à venir partager notre si constante prospérité et vous assurer une part de ce qui sera bien tôt, à tout égard, un grand pays.

Pour autres informations, vous adresser à

JOSEPH BURKE, 178 Logan Ave., Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY,
77, York St., Toronto, Ont.

J. E. TENNANT,
Gretna, Man.

J. J. GOLDEN,
Député ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. Baribault, B. A. S.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU
CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Tél. Main 1040

RÉSIDENCE
No. 457 RUE BURNELL,
WINNIPEG, MAN.

Tél. Sherb. 3617

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPÉCIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXÉCUTÉS PROMPTEMENT.

ATELIERS : RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO, LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie
Ventilation
Chauffage
A
Vapeur
Eau Chaude
ET
Air Chaud



Couvertures
EN
Tôle et Gravois
Corniches
Plafonds en Métal
ET
Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Églises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175